



Brèves

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !!!

Au regard du contexte sanitaire actuel et du risque élevé d'incendie (comme en témoigne l'incendie sur 18 ha de sous bois à Bosrobert en mars dernier), la préfecture a mis en place un arrêté portant sur l'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Pensez donc à utiliser vos déchets verts en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables. Vous pouvez aussi les déposer à la déchetterie de Beuzeville ou d'Honfleur.

Fleurissement communal NOS JARDINIERS COUVERTS DE FLEURS

Grâce aux bons soins des agents municipaux, 1357 plants ont intégré les 5 massifs, 8 bacs et 24 jardinières de la commune.

André Bourgault, dont on ne vante plus les talents de jardinier, a prêté main forte afin de planter dans les meilleurs délais. Côté budget, la municipalité a décidé de réduire la taille des massifs et le nombre de jardinières, pour limiter les coûts, qui se montent cette année à 2100 €, paillage et terreau compris.

Malgré l'annulation du concours départemental, Conteville maintient le concours communal des maisons fleuries. En effet, la période du confinement a souvent été l'occasion d'apporter un soin particulier à son jardin.

Le Conseil municipal a donc décidé de soutenir ces initiatives par un concours ouvert à tous ses habitants sans inscription cette année.

Un jury fera le tour du village au cours de la première quinzaine de juillet. Cette tournée permettra de sélectionner les maisons dont les jardins ou potagers fleuris, visibles de la rue, seront primés à l'automne.



NAISSANCES

- Tiago SAVARY, né le 23 avril 2020
- Léandre CHAZERAY, né le 11 mai 2020
- Gabin VIEL, né le 11 mai 2020
- Nathan BRASSE, né le 24 mai
- Eloah REIS LEROUX, née le 10 juin 2020

DÉCÈS

- Alain LEFEBVRE, décédé le 14 avril 2020
- Robert MOULIN, décédé le 23 avril 2020

Etat civil

Mairie

Très Haut Débit LA FIBRE OPTIQUE DANS NOS FOYERS EN 2021

Ayant la propriété de véhiculer plusieurs centaines de Gbits à 80 km/s sans perte de débit, la fibre est le média par excellence. Elle offre pour les professionnels et les particuliers, un ensemble de services de nouvelle génération.



Prochainement, le nœud de raccordement optique (NRO) sera installé au niveau du cimetière et reliera les armoires de rue. Ces dernières pourront desservir à leur tour les foyers contevillais par le procédé FTTH (Fiber to the home). Il s'agira ensuite d'activer les prises des habitants afin de les raccorder au réseau fibre optique. En temps voulu, toutes les informations pratiques et les tarifs pour l'accès à la fibre seront accessibles sur le site internet de la commune.

Prévention DEUX DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES SUPPLÉMENTAIRES À CONTEVILLE



Afin d'être en conformité avec la législation sur les défibrillateurs automatiques externes (DAE) rendant obligatoire leur installation au sein des établissements recevant du public, la commune a investi dans deux nouveaux équipements pour un montant de 3500 €. Le premier DAE a donc été positionné à la salle Rever et le second au niveau de la salle Guérin (au stade). Rappelons qu'un défibrillateur est employé pour administrer une décharge électrique appelée défibrillation sur une personne en arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez vous former aux gestes de premiers secours et à l'utilisation du DAE, vous pouvez contacter le CIS (centre d'incendie et de secours) de Beuzeville au 02 32 22 12 20 ou la Croix Rouge. Vous pouvez également consulter la page du site de Conteville dédiée à la manipulation des DAE :

www.conteville.fr/defibrillateur-automatique-externe-dae

LES INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DE L'ADAC

Les inscriptions aux cours de l'A.D.A.C pour la saison 2020/2021 auront lieu le samedi 5 septembre 2020 de 10h à 12h30 et le lundi 7 septembre 2020 de 16h à 19h à la salle des associations.

- Les cours : Djembé et danse africaine / Modern Jazz enfants et adultes / Break dance / Hip Hop / Guitare et synthétiseur / Pilate
- Les stages : Bien être (nouveau) / Sculpture
- Les ateliers : Permaculture (nouveau)

Restauration à emporter

LES SAVOUREUSES PIZZAS DU CAMPING

Le camping "Les Bruyères" vous propose de savoureuses pizzas concoctées avec un maximum d'ingrédients frais. De la Bambino à 7,50 € à la Norvégienne à 11,90 € en passant par l'étonnante Hawaïenne ou la végétarienne, M. et Mme Duvieu se mettent en quatre pour vous régaler.

Retrouvez l'ensemble de la carte sur www.conteville.fr/restaurant

Contact : 02 32 56 08 80

92 Chemin des Ronces à Conteville

Du 12 mai au 9 octobre : Ouvert tous les soirs + le midi pour les weekends et jours fériés

Du 4 juillet au 31 août : Ouvert midi et soir CB acceptées.



Renseignements : 02 32 57 60 12 - mairie@conteville27.fr
Le secrétariat est ouvert
Lundi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
Permanence des élus : mardi de 17h30 à 18h30



COUPON DE REDUCTION

VALABLE POUR 2 PERSONNES
PASS / PERSONNE À 6 € AU LIEU DE 8 €
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS



La période que nous venons de vivre restera longtemps dans les mémoires. L'épidémie de COVID-19 a chamboulé notre quotidien et c'est dans ce contexte difficile et inédit que se sont déroulées les élections municipales. Malgré tout, vous avez été plus de 38 % à vous déplacer et nous tenons à vous remercier pour votre implication dans la vie communale et pour la confiance que vous nous avez témoignée une fois encore. Cette mission que vous nous confiez, nous la remplissons avec le souci constant de l'écoute et de la proximité.

Aujourd'hui, après deux mois de confinement, la vie reprend son cours. Mais nul doute que les conséquences d'une telle mesure seront nombreuses tant sur le plan social qu'économique... L'avenir nous le dira, mais espérons simplement que nous pourrions continuer à servir vos intérêts dans les meilleures conditions.

Bien à vous
L'équipe municipale

Du mercredi 1^{er} juillet au lundi 31 août 2020 CONCOURS PHOTOS "CONTEVILLE DANS TOUS SES ÉTATS"

PRIX CATÉGORIE ENFANTS (- DE 15 ANS)

Box cadeau "Activités Sportives kids & Teens"

PRIX CATÉGORIE ADULTE*

Un dîner pour 2 personnes avec apéritif au
Restaurant du Phare à Saint-Samson-de-la-Roque

* Possibilité pour les jeunes gagnants de cette catégorie d'échanger leur prix avec la box activités sportives.

Envoyez votre photo avec une bonne résolution (portrait, paysage, patrimoine...) par mail à concoursphotos@conteville.fr avant le 31 août 2020. Les photos des participants seront exposées dans la salle du conseil à l'occasion des Journées du Patrimoine, le dimanche 20 septembre.

Règlement complet sur : www.conteville.fr

Du vendredi 21 au dimanche 23 août 2020

Exposition Brigade Piron

Exposition de photos, documents d'archives et véhicules militaires d'époque à la Salle Rever.



Du mer. 26 au dim. 30 août 2020

Festival "Les Filmeurs"

Rendez-vous 301 chemin de la Grande Chaussée à Conteville.

Projections en plein air, rencontres, débats, musique live, buvette, restauration et espace enfants.

Invité d'honneur : Noémie Lvovsky,

réalisatrice, scénariste et

actrice française plusieurs fois nommée

aux Césars, présentera plusieurs films !

En savoir + : www.festivallesfilmeurs.fr

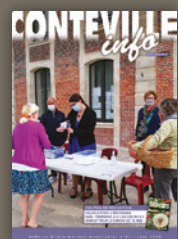
*Attention, la tenue du festival reste sous réserve de la situation sanitaire.

Dimanche 20 septembre 2020

de 14h à 18h

Journée du Patrimoine

Visite du presbytère réhabilité en maison communale et exposition des photos du concours photographique et des cartes postales anciennes de Daniel Lebreton.



Rédacteur en chef :

Martine Lecerf

Rédaction, photos et mise en pages :

Commission communication

Impression :

NOTA BENE - 06 15 14 45 67 - creanotabene.fr

En couverture :

Distribution des masques le 8 mai 2020 à Conteville

Le mot de l'équipe

Agenda

Votre journal

Elections Municipales 2020 VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Épidémie de COVID-19 oblige, le conseil municipal élu le 15 mars 2020, n'a pu être installé officiellement que le 23 mai et cela dans une ambiance bien particulière.

Ainsi, afin de respecter les gestes barrières en vigueur et la distanciation physique, la séance s'est tenue à la salle Rever. Lors de ce premier conseil, le maire et les adjoints ont été élus et les délégués aux différents établissements publics ont été nommés.

Martine LECERF, Maire / Présidente de toutes les commissions communales et du CCAS
Déléguée : CCPHB, SIEGE, Syndicat d'eau.

Bénédicte LEMAUX, 1^{re} Adjointe / Commissions : Urbanisme et développement durable* ■ Communication, culture et patrimoine* ■ Tourisme, développement économique et circuits pédestres* ■ Budgets et finances ■ Sécurité civile ■ Actions sanitaires ■ Jeunesse, sports et vie associative ■ Déléguée : CCPHB ■ PNRBSN.

Jean-Louis PETIT, 2^{ème} Adjoint / Commissions : Budgets et finances* ■ Assainissement collectif* ■ Cadre de vie, nuisances et pollutions* ■ Bâtiments communaux ■ Terrains communaux ■ Conseil d'école ■ Voirie, Ruissellement et chemins communaux ■ Délégué : SIVU.

Philippe BELLONCLE, 3^{ème} Adjoint / Commissions : Bâtiments communaux* ■ Sécurité civile* ■ Terrains communaux ■ Voirie, ruissellement et chemins ruraux ■ Tourisme, développement économique et circuits pédestres ■ Jeunesse, sports et vie associative ■ Délégué : Syndicat d'eau ■ Défense.

Didier THOLMER, 4^{ème} Adjoint / Commissions : Terrains communaux* ■ Voirie, ruissellement et chemins ruraux* ■ Assainissement collectif.

André BLOQUEL / Commissions : Bâtiments communaux ■ Terrains communaux ■ Voirie, ruissellement et chemins ruraux ■ Jeunesse, sport et vie associative ■ Délégué : SIVU.

Jeannette DEVLIEGHERE / Commissions : Budgets et Finances ■ Communication, culture et patrimoine ■ Tourisme, développement économique et circuits pédestres ■ Jeunesse, sports et vie associative ■ Déléguée : SIVU ■ CCAS.

Antonio DOS REIS / Commission : Sécurité civile ■ Délégué : SIVU.

Pierrich JOUANNE / Commissions : Bâtiments communaux ■ Terrains communaux ■ Voirie, ruissellement et chemins ruraux ■ Tourisme et développement économique ■ Jeunesse, sports et vie associative ■ Actions sanitaires ■ Délégué : CCAS.

Guy HENNAUT / Commissions : Assainissement collectif ■ Sécurité civile ■ Voirie, ruissellement et chemins ruraux ■ Délégué : CCAS.

Danielle KERAMBRUN / Commissions : Communication, culture et patrimoine ■ Tourisme, développement économique et circuits pédestres ■ Actions sanitaires ■ Déléguée : CCAS ■ PNRBSN.

Géraldine LERILLE / Commissions : Tourisme, développement économique et circuits pédestres ■ Conseil d'école ■ Jeunesse, sports et vie associative ■ Actions sanitaires ■ Déléguée : CCAS ■ Présidente : SIVU

Alexandra PETITON / Commissions : Cadre de vie, nuisances et pollutions ■ Sécurité civile ■ Jeunesse, sports et vie associative.

Claire POUPIER / Commissions : Communication, culture et patrimoine ■ Tourisme, développement économique et circuits pédestres ■ Conseil d'école ■ Jeunesse, sports, vie associative ■ Terrains communaux ■ Déléguée : SIVU.

Alexis SCHNELLBACH / Commissions : Bâtiments communaux ■ Urbanisme et développement durable ■ Assainissement collectif ■ Cadre de vie, nuisances et pollutions ■ Sécurité civile ■ Voirie, Ruissellement et Chemins ruraux ■ Délégué : SIEGE.

* Rapporteur commission / CCAS Centre Communal d'Action Sociale / CCPHB Communauté de Communes du Pays Honfleur Beuzeville / SIVU Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (Regroupement pédagogique Foulbec-Conteville) / SIEGE Syndicat Intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure / PNBNS Parc Naturel Régional des Boudes de la Seine Normande.



ÉPIDÉMIE COVID-19 CONTEVILLE S'ADAPTE AU CORONAVIRUS



Depuis la mi-mars, les Contevillais vivent un quotidien conditionné par l'épidémie de COVID-19. De l'école à la mairie en passant par nos associations, petit tour d'horizon des mesures sanitaires prises pour éviter la propagation du virus.



De son côté, la commune assure le nettoyage très régulièrement de l'ensemble des équipements publics et a procédé ici et là à la mise en place de mesures barrières. De plus, des masques ont été commandés et distribués pour pallier toute nouvelle vague épidémique. De plus, la commune remercie la Région, le Département et la CCPHB qui ont également fourni des masques. Concernant les associations, les activités ont repris petit à petit mais ont dû s'adapter. Ainsi, dans un premier temps les cours de gym de l'AFR et les cours de djembé de l'ADAC ont été dispensés en extérieur jusqu'à l'assouplissement des règles.

Bravo donc à tous ceux qui ont su trouver des solutions pour maintenir notre quotidien durant cette période si particulière !

LE SITE WEB DE LA COMMUNE RELAYE L'INFO AVEC EFFICACITÉ

Durant le confinement, les services publics (administration, éducation, santé, ordures ménagères...) ont dû s'adapter et changer leurs pratiques. L'emploi d'un outil de communication réactif, comme le site internet conteville.fr a donc été essentiel pour garder le contact et faciliter le quotidien. Et vous avez été nombreux à l'apprécier puisque 200 à 300 connections par jour ont été enregistrées pour 3500 pages visitées en moyenne. Le site est régulièrement mis à jour, pensez-y pour vous tenir informés.

LE PLAN DE RELANCE POST COVID

Suite à l'épidémie de COVID-19, la Préfecture et le Département ont mis en place conjointement un plan de relance afin de soutenir les entreprises locales, via les projets des communes euroises.

Ainsi, les programmes portant sur la sécurité, l'accessibilité, le développement durable et le numérique sont éligibles. Une aubaine pour la commune qui a décidé de monter les dossiers de subvention afin d'obtenir un financement exceptionnel sur la réfection de la toiture de l'école (projet déjà porté au budget 2020) et la mise en place de la vidéoprotection au Clos Rever.

(DÉ)CONFINEMENT, DISTANCIATION PHYSIQUE... CONTEVILLE AUTREMENT

La lutte contre la propagation du coronavirus a nécessité de mettre en place la distanciation physique. Et c'est sans doute à l'école que l'application a été la plus délicate. Ainsi, après avoir digéré les 54 pages du protocole sanitaire, retiré un bureau sur deux, condamné la moitié des WC et lavabos, les bancs et les jeux, l'école a pu rouvrir le 14 mai après 2 mois de confinement. Dans un premier temps, sur les 127 élèves, une quarantaine a été réintégrée en roulement. Le 22 juin, le protocole a été assoupli et tous ont finalement pu retrouver leur classe. Les débuts n'ont pas été faciles, il a fallu apprendre aux élèves à garder les bonnes distances, à se laver les mains très régulièrement et surtout à ne pas se partager le matériel. A la cantine, les enfants (8 en moyenne en mai et 20 début juin) ont bien évidemment observé les mêmes règles, sous la bienveillance du personnel équipé de masques, blouses, visières et charlottes.

LA COVID-19 SONNE LE GLAS DES FESTIVITÉS ESTIVALES

Cela n'aura échappé à personne, l'été 2020 ne ressemblera pas aux précédents. En effet, au regard de l'épidémie et des mesures sanitaires obligatoires qui en découlent, la municipalité a décidé de suspendre toutes les festivités jusqu'au 15 août. Ainsi, foires à tout, feu d'artifice et fête foraine sont annulés. Néanmoins, la commune réfléchit déjà à la création de rendez-vous festifs sur d'autres périodes de l'année. De plus, l'association "Sous la Garenne" a décidé de reporter le Festival des Filmeurs à la fin du mois d'août. Tout n'est donc pas perdu !



CONFINEMENT, TOUS SOLIDAIRES...

La municipalité remercie toutes les bonnes volontés qui ont contribué à la gestion de cette crise sanitaire sans précédent. Ainsi, de nombreuses couturières ont donné de leur temps pour fabriquer des masques, des professionnels ont fourni du matériel de protection quand il était si difficile de s'en procurer. D'autres ont apporté leur soutien aux plus fragiles, à l'instar de notre épicière qui a assuré les livraisons à domicile pour les plus de 70 ans, ou de notre factrice contevillaise qui a rendu bien des services à nos aînés.



Finances communales ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS 2020

En cette période inédite et exceptionnelle causée par la pandémie du COVID-19, le Conseil municipal s'est penché sur les nouvelles orientations budgétaires et a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

La section de fonctionnement se monte à 921 025,17 €. Y figurent notamment les dépenses à caractère général, comme les charges de personnel, d'énergie, ou d'entretien, ainsi que le fonds de roulement de la commune. À noter que la municipalité a ouvert un nouveau poste de dépenses (2500 €) pour l'achat de masques et d'équipements de protection contre le COVID-19.

La part d'investissement du budget 2020 s'élève quant à elle à 574 612,73 €. Comme chaque année, la municipalité a voté le financement de plusieurs projets dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, dont 40 000 € pour la rénovation de la toiture de l'école et 54 720 € pour la réfection du mur de La Poste et la réalisation de fondations pour

stabiliser le pignon qui en était dépourvu. Par ailleurs, le renforcement et l'enfouissement des réseaux et la reprise de l'éclairage public (rues *Sous le Bourg* et du *Pressoir*) en partenariat avec le SIEGE a été inscrite pour 34 898 €. La municipalité a également porté au budget 11 840 € pour la pose d'enrobé sur les trottoirs existants routes de la *Judée* et de l'*Estuaire* et 27 000 € pour le mur de soutènement route de *Pont-Audemer*. Enfin, afin de préserver son patrimoine culturel, le conseil municipal a décidé d'investir 8 709 € dans la rénovation des tableaux de l'église. A noter que cette dépense est subventionnée par le département et la Fondation du Patrimoine à hauteur de 5000 €. Enfin, 1 000 € ont été prévus pour la pose de butts dans la cour de récréation de l'école.